



NUMÉRO 1412-1117

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 1er décembre 2014 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Christian Roy,
M. Éric Lessard, Mme Roxane Nadeau

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1412-1117-2 Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 19. Varia : a) Budget pour le calendrier, b) Déjeuner des Josérabliens, c) Cours d'eau Tête de Rouche, d) Entente Inter municipale, e) Lumière de rue et f) Mandat pour la SAAQ. L'item varia demeure ouvert.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2014

1412-1117-4 Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2014, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1412-1117-5 Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de novembre, pour un montant totalisant 24 715.47 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Il est 19h40, monsieur Christian Roy se joint à la séance.

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le comité du déneigement, fait rapport sur la situation en ce début de saison.

7. Rôle des sentinelles pour le déneigement

Il est convenu que tout commentaire concernant l'état des routes soit transmis à madame Marie-Josée Mathieu. Par la suite, elle avisera le chauffeur du camion de déneigement.

8. Rapport annuel de l'inspecteur en bâtiments

À la demande du Conseil, monsieur Berthier Beaulieu, inspecteur en bâtiments, fait rapport sur les demandes de permis émis au cours de la dernière année. Monsieur Beaulieu accepte de continuer de délivrer les permis pour l'année 2015 avec quelques modifications qui seront apportées à une séance subséquente.

9. Rapport de l'assemblée public tenu le 13 novembre 2014

Lors de l'assemblée public, il y a eu deux demandes faites par des citoyens concernant la marge latérale. Il est proposé par Éric Lessard et résolu qu'aucun changement ne soit apporté au règlement de zonage.

Monsieur Christian Roy et madame Roxane Nadeau sont absents lors du vote

10. Personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal à l'effet que la secrétaire-trésorière doit préparer en novembre la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

1412-1117-09

À CES CAUSES, il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables approuve l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – 2014-2018

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du programme de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des *Affaires municipale et de l'Occupation du territoire*;

1412-1117-11

POUR CES MOTIFS il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu :

- QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des *Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*;
- QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

- QUE la municipalité s'engage à informer le *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. Avis de motion – Règlement de la taxation 2015

Monsieur le conseiller Éric Lessard donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement décrétant le taux des taxes et des tarifs de compensation pour l'année 2015.

13. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2015

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

1412-1117-13

POUR CE MOTIF, il est proposé par madame Roxane Nadeau, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015 qui se tiendront à 19h30 au 370-A rang des Érables : le 12 janvier, le 2 février, le 2 mars, le 7 avril, le 4 mai, le 2 juin, le 6 juillet, le 3 août, le 8 septembre, le 5 octobre, le 2 novembre, le 7 décembre et le 14 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes, soit du 16 décembre au 3 janvier inclusivement.

15. Entretien ménager

1412-1117-15

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu que l'entretien ménager du bureau municipal ainsi que la sale du conseil soit donné à contrat. L'entretien se fera deux fois par année, sur l'approbation du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Haie de cèdres au 109 rang des Érables

Il est discuté qu'il y aura une seconde lettre qui sera envoyée au citoyen concernant la haie de cèdres qui est dans l'emprise de la municipalité.

17. Quote-part MRC

Le maire informe les conseillers des informations reçues lors du dernier conseil des maires sur la Quote-part que la municipalité devra payer en 2015.

18. Correspondance

- 1412-1117-18a **a) Société St-Vincent-de-Paul**
Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, qu'un montant de 100 \$ soit versé à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Joseph-de-Beauce dans le cadre de la Guignolée, collecte spéciale à l'occasion des fêtes.
Adoptée à l'unanimité des conseillers
- 1412-1117-18b **b) Défi Santé 5/30 Équilibre**
Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu que la municipalité participe au Défi Santé 5/30 Équilibre pour l'année 2015
Adoptée à l'unanimité des conseillers

19. Varia

- a) Budget pour le calendrier**
Il est discuté qu'une réaffectation de budget sera faite dans la catégorie services aux citoyens.
- b) Déjeuner des Josérabliens**
Un dernier rapport budgétaire est fait.
- c) Cours d'eau Têtes de Rouche**
Monsieur le maire mentionne que suite à une discussion avec le responsable des cours d'eau à la MRC, il n'est pour pas avoir de travaux effectués dans le cours d'eau Têtes de Rouche, car l'environnement ne donnera pas de certificat d'autorisation pour creuser la rivière des Fermes et ruisseau Tête de Rouche.
- d) Entente Inter municipale**
Un avis de convocation est donné pour le mercredi 3 décembre pour adopter la nouvelle entente inter municipal
- e) Lumière de rue**
Une vérification est demandée pour le prix de remplacement d'un globe comparativement à faire le changement pour le DEL
- 1412-1117-19f **f) Mandat pour la SAAQ**
Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu que Mme Marie-Josée Mathieu, directrice générale, secrétaire-trésorière soit mandatée pour toutes transactions à la société d'assurance automobile du Québec.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

20. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

21. Levée de la séance

- 1412-1117-21 À 22h40, il est proposé par monsieur Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière